

KREIZ'Y DOLMEN

Accueil de loisirs

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Du Lundi 9 juillet au
Vendredi 31 août

7h30-18h45

Lieu de l'accueil
de loisirs

Ecole des Korrigans
à CARNAC

Les Minikyds

Accueil de loisirs 3-6 ans

Cet été, découvre le monde fantastique des air'eaux kyds



révèle tes supers pouvoirs pour des vacances héroïques!

≡ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Du lundi 18 Juin au vendredi 29 Juin
Inscriptions pour les extérieurs à partir du 25 juin
**Aucune inscription ou modification
ne sera prise par téléphone**

POLE EDUCATION JEUNESSE
Mairie de CARNAC
02.97.52.08.97 / k.leglaunec@carnac.fr

FEUILLET DE PRESENCE

Vacances d'été 2018 3-6 ans

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée en 2017/2018 : Age de votre enfant :

N° tél d'urgence : Mail :

Veillez cocher les temps de présence de votre enfant :

Dates		Matin	Repas	Après-midi	réservé mairie
Lundi	9				
Mardi	10				
Mercredi	11				
Jeudi	12				
Vendredi	13				
Lundi	16				
Mardi	17				
Mercredi	18				
Jeudi	19				
Vendredi	20				
Lundi	23				
Mardi	24				
Mercredi	25				
Jeudi	26				
Vendredi	27				
Lundi	27				
Mardi	28				
Mercredi	29				
Jeudi	30				
Vendredi	31				
Lundi	30				
Mardi	31				
Mercredi	1				
Jeudi	2				
Vendredi	3				

Inscription à la NUIT DOUDOU : 31 juillet au 01 août

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs (voir au verso), « lu et approuvé »
A Carnac, le



Vendredi 27 Juillet 2018, à partir de 18h30, venez découvrir les supers pouvoirs de vos héros et entrer dans le Monde des SuperKyds !



LA NUIT DOUDOU : du 31 Juillet au 1 août

Viens passer une nuit magique sous la tente avec les copains et ton doudou !

Afin de créer une immersion des enfants de 5/6 ans sur 2 jours, l'inscription à la nuit doudou prévoit la présence des enfants sur deux journées complètes du mardi au mercredi avec la nuit sous la tente.



Il est nécessaire de prévoir :

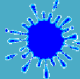
un sac de couchage et un tapis de sol, un nécessaire de toilette, tenue adaptée aux activités prévues, un rechange (pull chaud, pantalon, short, pyjama,...), un k-way et une lampe de poche. Prévoir maillot de bain, casquette et crème solaire. Le tout marqué au nom de votre enfant.

En cas de prise de médicament, joindre obligatoirement l'ordonnance.



Juillet

		Matin	Après-midi
Lundi	9	Jeu de la boule de feu	Création de masques des héros
Mardi	10	Plage	A vos pinceaux !
Mercredi	11	Intervenant cirque : « Sous le jeu des projecteur »	
Jeudi	12	Ca chauffe en cuisine!	Danse africaine
Vendredi	13	Grand jeu : "Dragonix et la flamme perdue "	

Lundi	16	Réalise ta panoplie du héros	Jeux d'eau : Viens éteindre le feu ! 
Mardi	17	Plage	Création d'un vaisseau spatial
Mercredi	18	Réalisation de bougeoirs	Jeux
Jeudi	19	Entrainement des pompiers	Peinture feu d'artifice
Vendredi	20	Découvre la caserne	Jeux "Attention ça chauffe!"

Lundi	23	Préparation du spectacle : costumes et décors	Le combat des supers !
Mardi	24	Journée plage: jeux d'eau baignade et cabanes - <i>pique nique fourni</i>	
Mercredi	25	Les eaux'lympiades 	
Jeudi	26	Atelier cuisine : "pour avoir la banane"	Préparation du spectacle en musique
Vendredi	27	Jeux des poissons pêcheurs	Tous en scène ! Répétition pour le spectacle

Lundi	30	Splash et glaces à l'eau	Jeu : "otaries plongez!"
Mardi	31	Plage	création d'un super héros des mers
Mercredi	1	Sortie au parc du petit délire <i>pique-nique fourni</i> 	
Jeudi	2	Grand jeu : "Viens en aide à la petite sirène" 	
Vendredi	3	Création et mise en scènes de numéros	Représentation des incroyables talents

 **JEUX D'EAU !!!**
Prévoir maillot et serviette !

Prévoir pour la plage :
maillot, serviette,
chapeau, crème solaire
et rechange



Prêts pour l'aventure?

Découvre notre nouvelle mascotte: **DRAGONIX !**

		Matin	Après-midi
Lundi	6	Parcours aventure	Cheveux en herbe !
Mardi	7	Plage	Atelier "super poterie"
Mercredi	8	Cuisine tes roses des sables	Jeu des pyjamasques: "poules renards vipères"
Jeudi	9	Sortie à la journée à Branféré <i>pique nique fourni</i>	
Vendredi	10	Grand jeu : "A la rescousse des insectes !"	

Lundi	13	Costumes des minikyds	Clip des minihéros
Mardi	14	Journée plage - <i>pique-nique fourni</i>	
Mercredi	15	Férié	
Jeudi	16	Créations de mains fleuries	Course insolite
Vendredi	17	Chasse au trésor	Sports collectifs

Lundi	20	Parcours vélo	Cerf volant
Mardi	21	Plage	Relaxation et jeux d'air
Mercredi	22	Cirque et gym	Fabrique ton super porte-clés !
Jeudi	23	Sortie au parc Land'aux Lutins <i>pique nique fourni</i>	
Vendredi	24	La cuisine de Zigomar	Viens nous aider à sauver Superman !

Lundi	27	Jeux aux jardins de Césarine	Création d'éolienne
Mardi	28	Plage	Les messagers du ciel
Mercredi	29	Atelier cuisine aérienne	Jeu du berret et éperviers
Jeudi	30	Grand jeu à Kéravéon : " Dragonix a perdu ses ailes " - <i>pique nique fourni</i>	
Vendredi	31	Dessine ton été	Jeux des air'eaux!!! 

Août

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

≡ TARIFS 2018

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

≡ DECLARATION ET ENCADREMENT

L'accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen est déclaré à la direction départementale de la cohésion sociale dans le cadre d'un projet éducatif. L'équipe d'encadrement qualifiée garantie l'application de la législation et la sécurité de vos enfants.

≡ LOCAUX

L'accueil des enfants a lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs au sein de l'école des Korrigans à Carnac.

≡ HORAIRES

L'équipe d'animation vous demande de **respecter les horaires d'arrivée et de départ de vos enfants** :

le matin, de 7h30 à 9h30 au plus tard .

le midi, de 11h45 à 12h15 et de **13h15 à 13h45**.

le soir, de 16h45 à 18h45.

Les activités se déroulent de 9h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45. L'accueil ou le départ de tout enfant en dehors de ces horaires devra faire l'objet de l'accord préalable de la Direction et d'une **autorisation écrite. Lors des sorties, aucun accueil n'est assuré sur le centre. Veillez à prendre connaissance des horaires de départ et d'arrivée.** En cas d'absence, de retard, ou d'urgence vous devez contacter l'équipe d'animation au **06.37.27.44.94**
En fonction des aléas, l'accueil de loisirs se réserve le droit de modifier les activités prévues.

≡ CONDITIONS D'ADMISSION et INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 2 ans 1/2 déjà scolarisés à 13 ans et disposant de leurs vaccins à jour. **L'inscription de votre enfant sera effective à réception du dossier complet, à renouveler tous les ans, au Pôle Education Jeunesse.**

Pendant la période d'inscription, les places disponibles pour les sorties sont attribuées en priorité pour les enfants fréquentant l'accueil 4 ou 5 jours dans la semaine (voir forfaits). Aucune inscription ou modification ne sera prise par téléphone.

≡ DOCUMENTS A FOURNIR

* Une fiche d'inscription (une fois par année scolaire)

* Le feuillet de présence ci-joint

* Le carnet de santé (photocopie des vaccins)

* En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal signalant le parent ayant l'autorité parentale.

≡ ALIMENTATION RESTAURATION

Possibilité de repas, les goûters sont fournis. Pour les enfants présentant une allergie ou une intolérance alimentaire, un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être signé. En cas de régime spécifique, une autorisation est à remplir en mairie

≡ SANTE, ACCIDENT

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap nécessitant une attention ou des soins, un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être signé.

En cas d'accident grave, l'équipe d'animation a pour consigne de prévenir immédiatement les pompiers et d'avertir les parents ou les personnes notifiées sur la fiche d'inscription. En cas d'accident bénin ou maladie, les parents ou les personnes indiquées sont consultées pour prendre les décisions utiles au bien être de l'enfant.

Quotient familial	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée avec repas	Forfait 4 jours (moins 10%)	Forfait 5 jours (moins 10%)	Forfait journée camp Doudou
Inférieur à 959 €	5.04 €	7.31 €	11.12 €	40.03 €	50.04 €	15.43 €
De 960€ à 1199 €	6.30 €	8.57 €	12.61 €	45.40 €	56.75 €	16.44 €
De 1200 à 1439 €	6.81 €	9.08 €	13.61 €	49.00 €	61.25 €	17.45 €
Supérieur à 1440 €	7.81 €	10.09 €	15.64 €	56.30 €	70.38 €	18.45 €
Tarif unique extérieur	9.58 €	12.61 €	20.67 €	74.41 €	93.02 €	24.71 €

Réduction de 10% pour le second enfant et moins 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance). Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.

Majorations :

- ◆ 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45,
- ◆ 1.00 € par demi-journée pour les annulations notifiées 24h à l'avance.
- ◆ Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 24h à l'avance ainsi que pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).

≡ REGLEMENT DES FACTURES

Pas de paiement à l'inscription. Une facture vous sera transmise par courrier après les vacances. L'Aide aux Temps Libres de la CAF et l'attestation de séjour de la MSA sont acceptées. La notification de la CAF doit être présentée lors de l'inscription pour être déduite à la facturation. Le règlement est à effectuer au Trésor Public (rue du Tumulus à Carnac). Possibilité de prélèvement automatique, compléter l'imprimé auprès du Pôle Education Jeunesse. En cas de prélèvement automatique les chèques vacances ne sont pas acceptés comme moyen de paiement. possibilité de paiement par Tipi via le site internet de la ville.

≡ RESPONSABILITE ET PRISE EN CHARGE

L'enfant est sous la responsabilité de l'équipe d'animation dès son arrivée jusqu'à son départ. Toute personne, autre que les représentants légaux, venant chercher un enfant doit avoir été signalée par écrit sur la fiche d'inscription ou sur papier libre. Cette personne doit être majeure et en mesure de présenter une pièce d'identité.

≡ RECOMMANDATIONS

Il est conseillé de mettre des **vêtements adaptés** aux activités de loisirs et marqués au nom de l'enfant (aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires). Les familles sont priées de veiller à ce que les enfants n'apportent ni objet de valeur, ni jouet personnel, ni objet dangereux.

≡ ASSURANCES

La mairie décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol d'objet personnel.